



Fédération des syndicats de travailleurs du rail

17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis

Tél : 01 42 43 35 75 - Fax : 01 42 43 36 67

federation-sudrail@wanadoo.fr

www.sudrail.fr



Saint Denis le 19 avril 2016

## Communiqué de presse :

# **Le 26, le 28 avril, Préparons et organisons la grève reconductible.**

Des droits sociaux égaux pour tous/tes les travailleurs/ses du rail, sur la base du statut et de la réglementation à la SNCF, une réunification du système ferroviaire : c'est ce que les grévistes réclamaient dans la grève reconductible en juin 2014, c'est ce qu'ils ont réclamé à nouveau les 9 et 31 mars, c'est ce que la fédération SUD-Rail porte comme revendication devant le patronat et le gouvernement.

Le projet de décret-socle du gouvernement et la proposition patronale de convention collective vise à casser la réglementation du travail à la SNCF et à instaurer le dumping social généralisé dans le secteur du rail. C'est dans ce contexte que la direction SNCF entend démarrer les négociations sur le futur accord d'entreprise le 4 mai, c'est dans ce contexte que SUD-Rail appelle les travailleurs du rail à se mobiliser le 26 Avril.

En juillet 2006, les huit fédérations syndicales de cheminot-e-s avaient fait front commun, réaffirmant devant le ministère du transport et le patronat : « le transport ferroviaire n'est pas un secteur d'activité nouveau. Une réglementation du travail est actuellement applicable aux 165 000 salarié-e-s de ce secteur. Si d'autres entreprises souhaitent exercer dans ce secteur d'activité, elles doivent appliquer la réglementation en vigueur, donc le décret du 31 décembre 1999, dénommé à la SNCF RH 0077 ».

Le préavis déposé par les fédérations CGT, UNSA et CFDT n'est plus porteur de cette revendication.

Notre organisation syndicale ne renie pas cette affirmation, bien au contraire et a proposé aux autres fédérations syndicales, **sur cette base revendicative, le dépôt d'un préavis illimité, reconductible par assemblée générale et unitaire.** Avec son union Solidaires notre fédération appelle à renforcer l'appel à la grève et les manifestations interprofessionnelles (CGT, SOLIDAIRES, FO, FSU, l'Unef, l'UNL et la Fidl) du 28 avril.

Contre les reculs programmés par le gouvernement et le patronat, à la SNCF comme dans l'ensemble des entreprises, avec la mise en pièces programmée du Code du travail plus que jamais, la grève reconductible, s'impose pour gagner. Dans ce cadre, après La grève prévue à la SNCF le 26 Avril, l'Union syndicale Solidaires a d'ores et déjà proposé de prolonger l'action du 28 avril en inscrivant le 3 mai.

### **Maintenant il faut y aller dans l'unité d'action !**

Le 26 et le 28 avril, la fédération SUD-Rail appellera à des assemblées générales partout sur le territoire afin de débattre du démarrage de la grève reconductible avec toutes celles et tous ceux qui luttent contre le dumping social dans la branche ferroviaire et pour le retrait du projet de loi travail. Les travailleurs du rail exigent des mesures de progrès social, pas du moins-disant social.

### Contacts presse :

Christophe Abadi : 06 79 30 47 13, Eric Santinelli : 06 03 90 15 24, Eric Meyer : 06 61 24 13 64